

## Bulletin d'informations municipales

### Le Mot du Maire.

Au seuil d'une nouvelle année, il est de tradition, de bonne tradition, de présenter les voeux à tous ceux qui nous sont chers. C'est avec beaucoup de plaisir et de sincérité que j'adresse à chacune et chacun d'entre vous mes voeux les plus chaleureux de santé, de bonheur et de prospérité.

Mes voeux vont également à notre chère commune de Turenne à laquelle nous sommes vicéralement attachés.

Le Conseil Municipal oeuvre avec constance pour améliorer autant que faire se peut notre cadre de vie quotidien sur l'ensemble du territoire de la commune et si vous voulez bien me croire..., ce n'est pas si facile.

La mission que vous nous avez confiée est complexe,

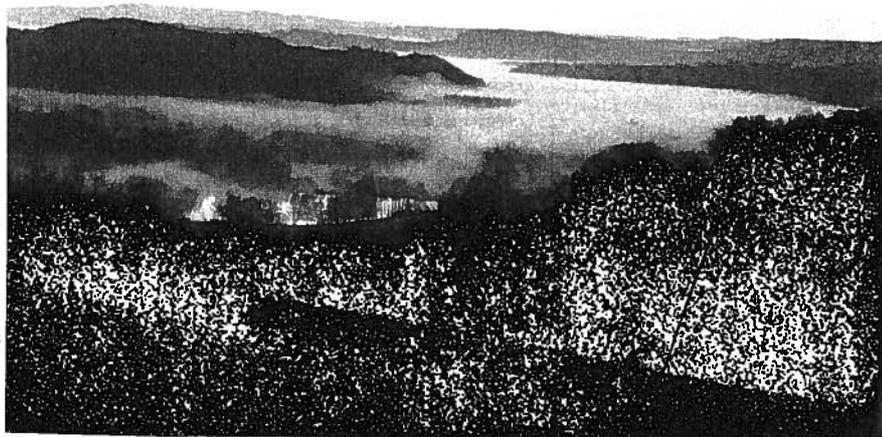
=> Surprenante parfois, parce que des préoccupations totalement imprévues, curieuses aussi peuvent apparaître là où on ne les attendait pas.

=> Compliquée souvent, parce qu'à Turenne compte tenu du site, de l'histoire et de bien d'autres éléments encore, rien n'est vraiment simple. Mais il n'est pas sûr que ce soit plus facile ailleurs.

=> Passionnante toujours, parce qu'au delà des projets structurants déjà réalisés et de ceux à venir, nous oeuvrons quotidiennement à essayer de résoudre vos problèmes concrets. Y réussissons nous?

"ça c'est une autre histoire" qu'il appartient à chacune et chacun d'entre vous d'apprécier comme il l'entend.

BONNES FETES



### SOMMAIRE du Numéro 11.

- Page 2-3 : La page des Associations.
- Page 4-5 : Le Conseil Municipal vous informe.
- Page 6-7 : Infos diverses
- Page 8-9 : Inauguration de la station d'épuration.
- Page 10-11 : Infos pratiques.
- Page 12 : La bascule en images.
- Page 13 : Communiquez avec le C.M.

### Turenne Foires et Festivités

L'association a tenu son AG le vendredi 10 octobre 2003. Le compte rendu des manifestations est satisfaisant malgré le "déménagement de la Foire du 8 mai". Un GRAND MERCI à tous les bénévoles qui sont venus donner un peu de leur temps libre pour toutes les manifestations. Sâchons reconnaître que sans eux aucune fête et animation ne serait possible à Turenne.

Le bureau pour la saison prochaine se compose de :

Président : Laurent Brisson - Vice Président : Lionel Fernandez

Trésorier : Jean-Pierre Raudin - Trésorier Adjoint : Sylvie Pestourie

Secrétaire : Christine Pradal - Secrétaire Adjointe : Chrystèle Combes

Commissaire aux comptes : Anne Tzatchev - Nathalie Brisson, Jean Desalle et Jean-Paul Clergeau, membres du conseil d'administration.

Une assemblée générale extraordinaire a eu lieu à l'issue de cette AG, l'ordre du jour étant la modification de l'article 6 des statuts.

Chaque bénévole devra pour la saison remplir une fiche d'adhérent, les mineurs fourniront une autorisation parentale. Ainsi une liste des bénévoles de notre association sera établie chaque année.

L'Association TFF vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et beaucoup de bonheur pour l'année 2004.

### La Pétanque Turennoise

*L'association "La Pétanque Turennoise" s'est réunie en Assemblée Générale le 24 octobre 2003. Le bureau actuel a été reconduit et deux nouveaux membres nous ont rejoint. Voici la composition du bureau*

*Président : Jacques Vallon - Vice-Présidents : Avit Alain, Chastusse Marcel, Colombier Jean, Noual Gérard.*

*Secrétaire : Sernaglia Léonard - Secrétaire Adjoint : Barbezauge Jean*

*Trésorier : Gobert Bernard - trésorier adjoint : Lhomme Bernard.*

*Le bureau regrettera Yves Vacherie qui n'a pas souhaité renouveler "son contrat".*

*L'association compte à ce jour 39 licenciés et 10 membres honoraires.*

*Le programme pour 2004 sera le suivant:*

*=> Le vendredi 28 mai 2004 : Concours Officiel Vétérans.*

*=> Le samedi 10 juillet 2004 : Concours Officiel en doublettes.*

*=> Le samedi 14 août 2004 : Concours semi nocturne ouvert à tous avec repas champêtre.*

*La pétanque Turennoise lance officiellement une invitation au Conseil Municipal pour un concours convivial à la date qui lui conviendra.*

*La Pétanque Turennoise vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses voeux de bonne année pour 2004.*

*Le bureau.*



## **Le Conseil Municipal vous informe.**

### **Commission cadre de vie.**

Le jury du concours des maisons fleuries a pris des clichés cet été, entre le 5 et 15 juillet 2003. La forte canicule et les restrictions d'eau ont limité le développement des plantations.

Néanmoins, les catégories annoncées dans le précédent numéro seront honorées, à raison de 2 Maisons par catégorie.

Une nouveauté va faire son apparition cette année à titre expérimental. Nous avons remarqué depuis plusieurs années maintenant que la période des fêtes était synonyme d'illumination, à titre privé sur des maisons particulières. Nous souhaitons encourager ces initiatives, aussi un jury va parcourir les villages de Turenne entre le 29 décembre et le 4 janvier 2004 et décerner 3 prix spéciaux pour les trois maisons les plus originalement illuminées .

La remise des récompenses aura lieu le Dimanche 2 février 2004 à 11 heures à la bibliothèque. Les lauréats seront avertis par courrier.

### **Travaux de l'équipe technique**

L'automne et ses tâches liées à l'arrivée de l'hiver mobilisent l'ensemble des agents techniques. La préparation irréprochable du cimetière est un devoir que nous devons à l'ensemble de la population par respect pour nos morts. Mais au delà, de gros travaux arrivent régulièrement dans le programme de l'équipe.

- Grâce à la location d'une mini-pelle durant une semaine, les chantiers suivants ont pu être réalisés:

- Construction d'un avaloir route des terres mâles.
- Réfections de fossés à Roumezat, Corbières bas.
- Réalisation d'un caniveau à Gernes.
- Préparation des abords de la station d'épuration.

Autres tâches :

- L'élagage des arbres, la mise en place des décors de Noël.
- Changement et réalisation d'une porte à la grange Villemur.
- Nettoyage et débroussaillage du talus derrière l'église.



#### COMMISSION SCOLAIRE.

Différentes activités ont vu le jour à l'école, des massifs ont été réalisés par les employés communaux afin de permettre aux enseignantes de sensibiliser les enfants au jardinage. Ils ont déjà planté des bulbes, encadrés par les enseignantes et deux personnes extérieures à l'école. Des rencontres sportives sont prévues dans le courant de l'année, et également un projet sur l'eau. Un spectacle de Noël clôturera le 1er trimestre le 19 décembre à l'école pour la plus grande joie des enfants.

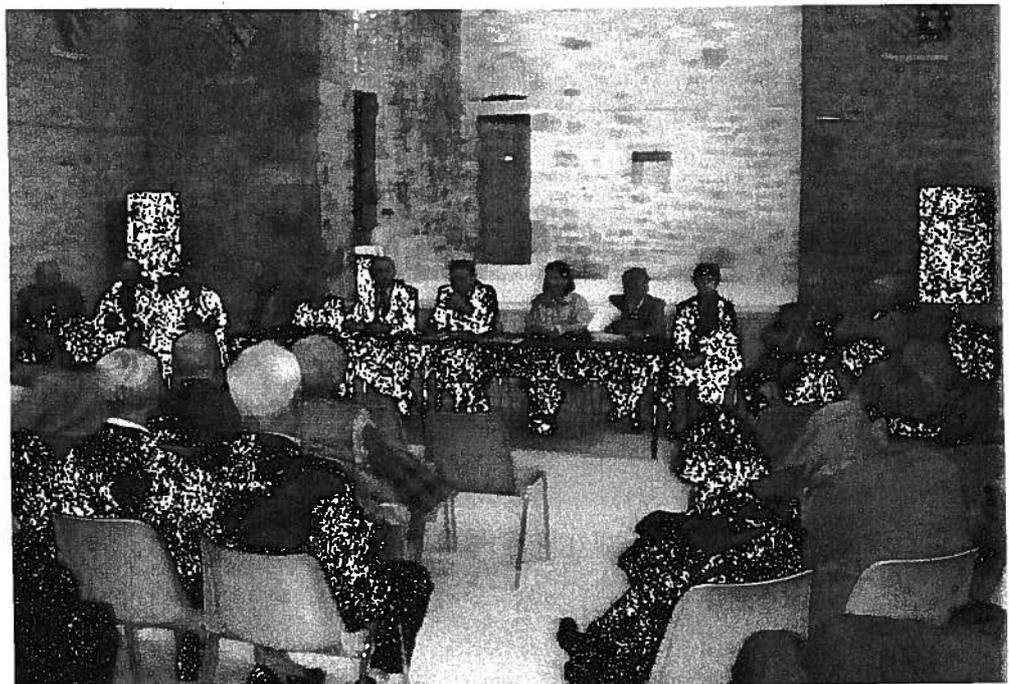
#### Assemblée de Village.

La seconde assemblée de village a eu lieu le dimanche 19 octobre 2003. Nous tenons à remercier les turennois qui se sont déplacés et qui par leur présence et leurs questions nous ont permis d'aborder des sujets divers et variés, tels que:

- Le devenir de la maison de retraite qui devient propriété de la commune,
- Les éventuelles nuisances du futur aéroport Brive-Souillac
- Le projet de tunnel et la déviation de Turenne-gare.
- Le devenir du bâtiment de la gare.
- L'installation possible d'une zone à camping car.
- L'éclairage public à Gernes, et dans la traversée de Turenne.
- Les futurs aménagements dans le bourg.
- L'équipement en chauffage de la chapelle des Capucins.

Aucune question n'est restée sans réponse, mais vous comprendrez bien que nous ne puissions développer à nouveau tous les sujets intéressants qui ont été abordés.

Les absents ont parfois tort...



## Le départ manqué des pensionnaires de la Maison de retraite de Turenne

La commission d'aide sociale

Le bâtiment de la Maison des Anciens a définitivement fermé ses portes le lundi 3 Novembre 2003. Les pensionnaires que nous avons l'habitude de cotoyer, de rencontrer dans les ruelles du bourg, près des lieux de vie ont quitté bien malgré eux Turenne dans le plus grand silence.

La municipalité regrette de ne pas avoir été prévenue avant la date de départ des résidents afin de pouvoir les honorer comme ils le méritaient.

Quoi qu'il en soit, ils se sont tous bien adaptés à leur nouvelle résidence de la maison de retraite de Meyssac.

Copie du courrier adressé par Monsieur le Maire de Turenne au Président de la Maison de Retraite de Meyssac.

Objet : Départ des pensionnaires

Monsieur le Président,

Nous n'ignorons plus, depuis la décision prise en 1997 de construire une nouvelle maison de retraite à Meyssac, que le départ des pensionnaires de Turenne était inéluctable.

Dans le courant de l'été 2003, la proposition de reprise du bâtiment par la commune que nous a adressée Monsieur Le Directeur n'a été que l'ultime confirmation.

Notre Conseil Municipal a délibéré le 12 septembre 2003 pour accepter cette reprise.

Mais quelle ne fût pas notre surprise d'apprendre par hasard le 5 novembre que les pensionnaires avaient quitté Turenne le 3 novembre.

Brigitte CASTANET, 2ème Adjointe qui représente notre commune au Conseil d'Administration de la Maison de Retraite n'était même pas au courant.

Cette absence d'information nous a empêché d'organiser une manifestation sans doute empreinte de nostalgie et de tristesse, mais qui aurait marqué avec beaucoup de sincérité l'attachement et le respect que la commune portait aux pensionnaires de Sa maison de retraite.

Je suis scandalisé par cette flagrante marque d'irrespect tant à l'égard des pensionnaires que de notre collectivité et je souhaite avoir des informations très précises quant à la façon dont ce déménagement en catimini a été décidé.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire, Yves GARY

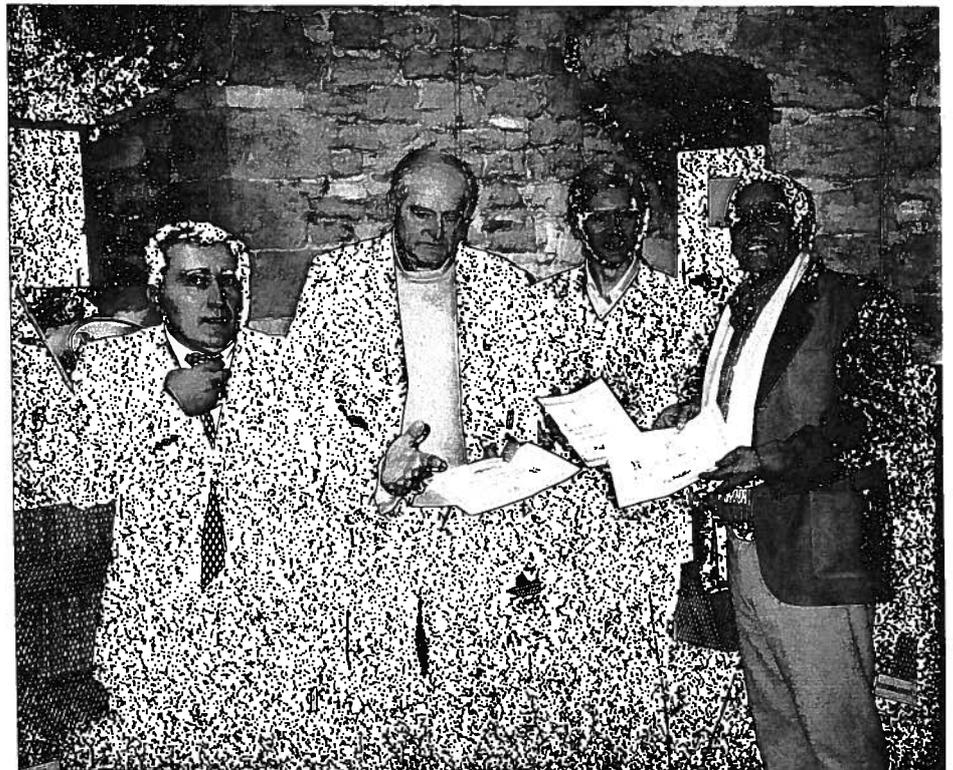
## Infos Diverses

Turenne a sa médaille d'honneur.

L'idée d'une médaille d'honneur de Turenne trottait dans l'esprit de l'équipe municipale depuis un certain temps. Le choix des motifs de chaque face a été arrêté sur les conseils du Général Crousillac. Restait à les faire graver... M.Salmon habitant de Turenne et ami de Jean Pierre Trivier a fait une proposition: lui confier notre projet et il allait le faire aboutir...

Quelques semaines passent, des échantillons arrivent en mairie, certains convenaient, d'autres pas, après quelques corrections, le bon de commande est signé pour 350 pièces.

La commande arrive et pas de facture! Nos interlocuteurs, trois particuliers amoureux de notre village nous ont offert les médailles. Merci messieurs Spartz, Salmon et Millassoux.



de gauche à droite : M.GARY, M. SALMON, M. MILLASSOUX et M. SPARTZ.

## Inauguration de la station d'épuration

L'assainissement était une des deux grandes priorités, avec l'aménagement du bourg affichées pour notre mandat.

Le 24 octobre 2003 a marqué très officiellement la concrétisation de cet objectif même si la station fonctionne depuis plusieurs mois.

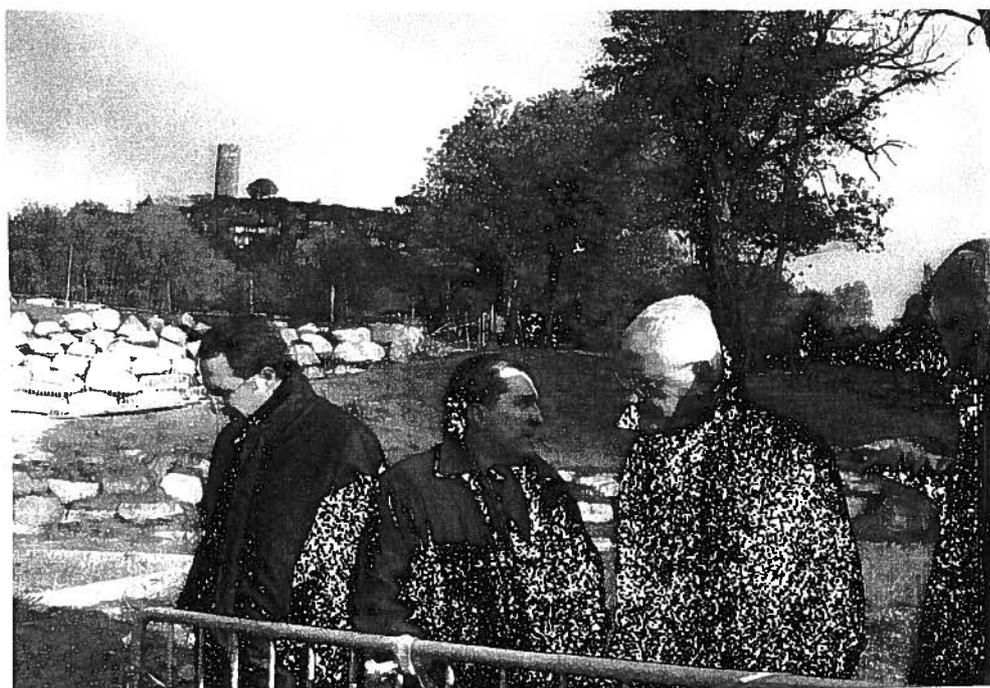
La présence de

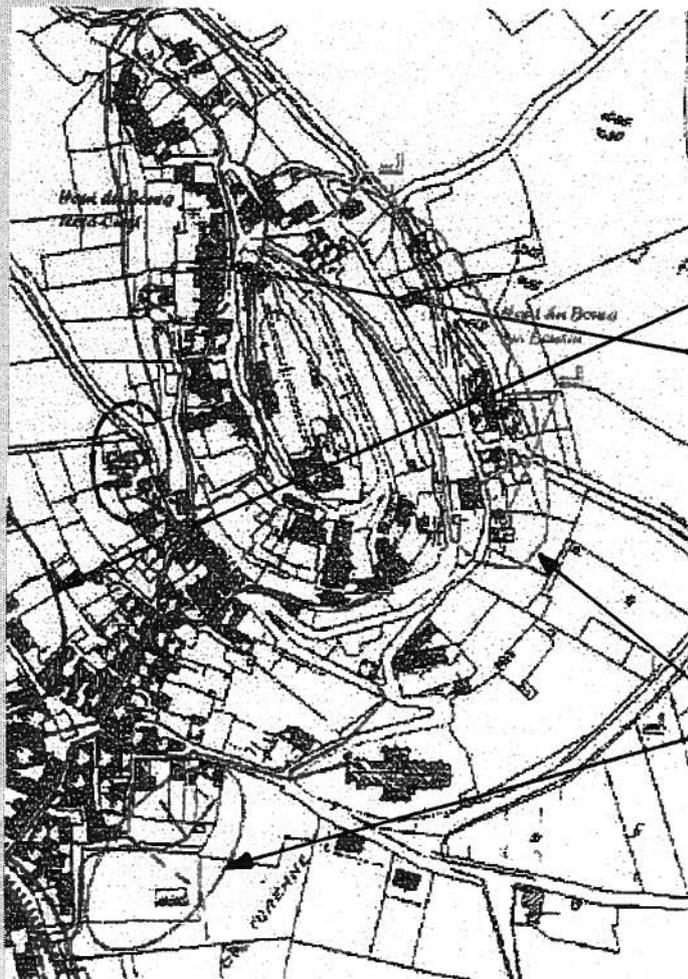
- => Monsieur CAZENAVE-LACROUTS Sous Préfet de Brive,
- => Jean-Pierre DUPONT, Président du Conseil Général de la Corrèze,
- => Bernard MURAT, Sénateur Maire de Brive et Président de la Communauté d'Agglomération de Brive,
- => Frédéric SOULIER, Député de l'arrondissement de Brive,

et de nombreux élus a donné un relief particulier à cette manifestation et démontré s'il en est besoin, la place essentielle qui doit être donnée à la protection de notre environnement et de l'eau en particulier.

Cette réalisation est aussi la concrétisation du rôle de l'intercommunalité et de la CAB en particulier, qui en a été le maître d'oeuvre. Certes le Conseil Général a apporté environ 70% des subventions (sur le montant HT), soit plus de 220.000 euros sur une dépense totale de 374.000 euros TTC. Mais il restait 154.000 euros à financer, ce que la Communauté d'Agglomération de Brive a fait évitant ainsi à la commune d'avoir recours à un emprunt.

Vous pouvez prendre connaissance des prochaines tranches de travaux dont l'objectif est l'assainissement complet du bourg en fin d'année 2006





**Planification des travaux jusqu'en 2006.**

2ème tranche de travaux (début 2004)  
le Bourg et avenue J.Brugel (25 Keuros)

3ème tranche de travaux (courant 2004)  
Haut du Bourg au nord Ouest du Château (150 Keuros)

4ème tranche de travaux (2005)  
le bourg côté gare de Turenne. (50 Keuros)

5ème tranche de travaux (2006)  
Haut du Bourg au Nord-Est du Château et l'école.(150 Keuros)



## INFOS PRATIQUES.

### Inscriptions sur les listes électorales.

Vous êtes nouveaux résidents à Turenne, vous venez d'atteindre votre majorité, vous devez vous faire inscrire sur les listes électorales pour voter. Cette inscription doit avoir lieu au plus tard le 31 décembre 2003 aux heures d'ouverture de la Mairie. Si vous atteignez votre majorité après le 31 décembre 2003, renseignez-vous en Mairie sur les conditions d'inscription.

### Calendrier électoral 2004.

Le calendrier électoral 2004, a été présenté au conseil des ministres du 9 juillet 2003:

- \* Elections régionales : premier tour le dimanche 21 mars 2004.  
deuxième tour le dimanche 28 mars 2004.
- \* Election des représentants au parlement européen : le dimanche 13 juin 2004

### DEMOGRAPHIE du 20 septembre au 15 décembre 2003

#### NAISSANCE

Néant

#### MARIAGE :

Bernard, Emile, Félicien **PLANTADIS** et Aïda **GONCALVES**, mariés le 6 décembre 2003 à Turenne.

#### DECES :

Louise **HONVAULT** Veuve de **WALSCHAERTS** Roger décédée le 1er Octobre 2003 à Brive, 85 ans.

Jacques, Pierre, Frédéric **CONTINSOUZAS** décédé le 18 novembre 2003 à Turenne, 69 ans.

Marie, Marthe, Lucie **VERLHAC** Veuve **ADENIS** Louis Décédée le 29 novembre à Brive, 83 ans.

### Recensement Citoyen Militaire

En application des nouvelles dispositions réglementaires en matière de recensement, tous les Français sont tenus, entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du 3ème mois suivant, de souscrire à la Mairie de leur domicile une déclaration mentionnant leur état civil, leur domicile et résidence, leur situation familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle, notamment en vue de leur participation à l'appel de préparation à la défense.

Le Centre du service National de Limoges se tient à votre disposition pour tous renseignements ou informations complémentaires.

**Centre du Service National**

**BP. 18**

**88 rue du pont Saint Martial 87998 LIMOGES Armées**

**tél : 05 55 12 69 71 - 72 ou 73.**

**Le ramassage des ordures ménagères des jeudis 25/12 et 01/01/2004 s'effectuera en remplacement les mercredis après-midi 24/12 et 31/12/ 2003 pour l'ensemble de la commune.**

### **Le troc aux plantes**

Fort de sa 4ème édition, il rassemble de plus en plus de turennois et des jardiniers des communes voisines, qui, s'échangent végétaux, plantes, boutures, graines et savoir faire...Le rassemblement s'est agrémenté à présent de dégustation de confitures, pâtisseries pour le régal des visiteurs.

Des idées ont germé et le groupe "les amoureux des jardins de Turenne" a vu le jour. Ils ont porté assistance aux maîtresses de l'école pour la mise en place du potager. Un après-midi consacré aux compositions florales vous est proposé le samedi 20 décembre à 14h, et le 5 février 2004 à 19h30, une soirée du goût... renseignements au 05 55 85 55 42 et 05 55 85 93 51.



### **Information sur révision de la carte communale**

La carte communale actuelle avait été validée le 6 décembre 1999 pour quatre ans...

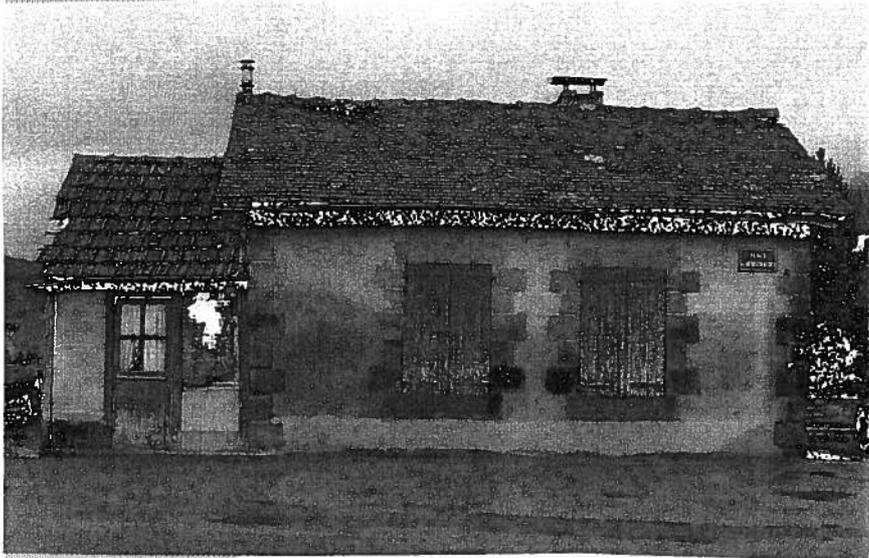
Le Conseil Municipal a désigné Monsieur Maurice Parlange, responsable coordonnateur afin de mener à bien les travaux d'élaboration de la nouvelle carte. Un bureau d'étude sera désigné pour nous assister dans nos travaux. Les services de l'état (DDE, BF, DDA, DIREN, etc) seront obligatoirement consultés.

### **Recensement 2004.**

Comme nous l'avions évoqué dans le bulletin de septembre 2003, la population de Turenne va être recensée du 15 janvier et le 14 février 2004. Un courrier explicatif sera déposé dans votre boîte aux lettres pendant la période du 5 au 12 janvier 2004.

Vous allez recevoir la visite d'un de nos deux agents recenseur : Marie France Courdurié et Anne Tzatchev. Munies d'une carte officielle avec leur photographie et la signature du Maire, elles vous remettront les questionnaires à remplir, concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Les fiches seront soit collectées lors d'un second passage de l'agent recenseur, soit adressées par courrier par vos soins à la mairie de Turenne. Soyez attentifs, si vous "n'avez vu personne" avant le 1er février contactez la mairie de toute urgence.

# La lente résurrection du bâtiment de la bascule



**La création du site internet de TURENNE est en passe d'aboutir...**

**La rubrique tourisme est encore en préparation; nous souhaitons diffuser, si vous l'autorisez des informations fiables sur les possibilités d'accueil de TURENNE. Pour cela, la rédaction demande à tous les turennois qui accueillent des touristes en chambres d'hôtes, en gîte rural, en hôtel de remplir ou de recopier le formulaire suivant et l'adresser à la mairie de Turenne avant le 1er février 2004.**

**Catégorie : Chambre d'hôtes - gîte rural - hôtel**

**Appellation :.....**

**Capacité d'accueil : .....**

**Caractéristiques principales: Situation, aménagements spécifiques, etc.**

.....  
.....

**Nom : .....Prénom:.....**

**Adresse:.....**

.....

**tél :..... portable:.....**

**NB: si votre projet d'accueil n'est pas finalisé, vous pourrez être inséré assez facilement par la suite.**

Dans le but d'améliorer encore la communication avec votre équipe municipale, nous souhaitons vous donner la parole par le biais de ce coupon réponse à découper ou a recopier, puis adressez-le à la Mairie au Bourg 19500 Turenne .

Adressez vos questions remarques, suggestions, critiques...  
le Conseil municipal vous répondra.

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Renseignements facultatifs:

Nom:.....Prénom:.....

Adresse:.....

.....tél:.....





# TURENNE



*Marché de Noël*  
*Dimanche 21 Décembre*

*A Partir de 10 h*



*Arrivée du Père Noël*  
*vers 15 heures*



*Venez nombreux*

*Renseignements : 05 55 85 58 62*



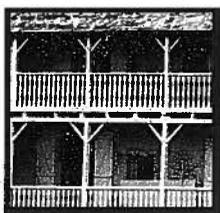
CORREZE



Améliorer



Réhabiliter



Adapter



Louer



Accueil de  
proximité et  
orientation  
dans votre

# Aides Techniques et Financières

subventions (ANAH + Conseil Général) jusqu'à 60%  
du montant Hors Taxe des Travaux Subventionnés

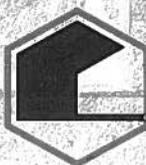
## du Projet de la Mise en Location

Propriétaires Bailleurs  
et Investisseurs

UN  
PARTENARIAT  
DE  
CONFIANCE

Collectivités

ANAH



05 55 20 58 64

**PACT Corrèze**  
14, Avenue Victor Hugo

Etudes  
Techniques et  
Financières  
Montage de  
dossiers,

**Pour en savoir plus  
Retourner le questionnaire ci-dessous au  
PACT Corrèze  
14, avenue Victor Hugo  
19000 TULLE**

**Tél. : 05 55 20 58 64 / Fax : 05 55 20 58 73**

**Un(e) Conseiller(e) prendra contact avec vous et vous apportera une première information sans engagement de votre part.**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

☎ : | | | | | | | | | |

Horaire où on peut vous contacter de préférence : .....

Adresse du bâtiment à améliorer : .....

Situation du bâtiment :  Centre-bourg/Ville     Périphérie Centre-bourg/Ville  
 Rural

Le bâtiment est-il construit depuis plus de 15 ans :     oui     non

Le bâtiment a-t-il servi de logement :     oui     non

S'agit-il :     d'une maison individuelle  
               d'un immeuble de 2 logements ou plus

Nombre de logements occupés : |.....|

Nombre de logements vacants : |.....|

Y a-t-il un logement situé en rez-de-chaussée :     oui     non

Etat général du bâtiment :     moyen     mauvais     vétuste

Vos intentions en quelques mots : .....

.....  
.....  
.....

Vos questions principales: .....

.....  
.....  
.....